

Complexité des décisions dans le contexte actuel

La crise sanitaire et ses conséquences sur l'organisation du travail et sur la vie militante nous imposent une réflexion accrue
10 sur nos pratiques et nos décisions.

Depuis le début de la crise, en droite ligne de la mobilisation sur la réforme des retraites de 2019-2020 la FSU parvient à imposer sa place dans le débat public, dans les médias et dans les instances, et à porter les revendications des personnels et des retraités. Cependant les orientations du gouvernement, tant sur le plan économique et social que sur le plan des libertés publiques nécessiteraient que le rapport de force s'élève en faveur des salariés, des agents de la fonction publique, des retraités
15 et des usagers des services publics, et que l'on construise des mobilisations unitaires d'ampleur. Or le contexte sanitaire entrave fortement cette perspective. Les revendications sanitaires occupent les esprits et les militants, certaines organisations partenaires sont tentées par un positionnement d'union nationale, et surtout le travail syndical quotidien et la création de dynamiques collectives sont gênées par les mesures sanitaires elles-mêmes.

Il nous faut donc trouver les voies de passage pour renouer avec la mobilisation sans nier les difficultés. Pour cela, nous
20 devons rester très réactifs, comme nous avons pu l'être avec l'appel à la grève du 10 novembre, mais aussi travailler à construire sur le terrain avec les agents les modalités d'action répondant à leurs attentes.

Situation sanitaire, économique et sociale

Face à la recrudescence des cas de contamination, le gouvernement a fait le choix de mesures destinées à maintenir l'activité économique, au coup par coup (couvre-feu, mi-octobre pour une partie du pays, puis confinement allégé) et sans consultation
25 des partenaires sociaux. Cette gestion provoque mécontentement et incompréhension ; une partie des employeurs refusent le télétravail à leurs salariés, les services publics restent ouverts sans que toutes les protections indispensables soient systématiquement prises.

Les protocoles sanitaires sont lourds et inapplicables par les équipes d'agents territoriaux, dans les temps contraints du quotidien des établissements et des écoles. Ces mêmes équipes, souvent incomplètes, souffrent des conséquences des refus de
30 leur accorder les remplacements nécessaires. Chaque collectivité territoriale interprète les nouvelles normes, en redéfinissant l'organisation des services et les conditions de travail des personnels, faisant ainsi apparaître de multiples disparités

Les plans sociaux se multiplient, le nombre de sans-abri est trois fois supérieur à celui de 2001, les revenus de nombreuses familles passent sous le seuil de pauvreté. Le gouvernement a mis en place un plan de relance, mais refuse d'augmenter les minima sociaux, persiste à introduire des exonérations de cotisations sociales des entreprises et considère que les services
35 publics et l'éducation ne font pas partie des priorités. Pire, il continue de voir dans la crise l'opportunité d'accentuer ses orientations délétères : démantèlement du statut de la fonction publique, affaiblissement du service public, suppressions de postes.

Construire, soutenir et développer les mobilisations

Le mois de décembre doit être mis à profit pour construire le rapport de force nécessaire afin d'imposer d'autres choix pour la
40 fonction publique et l'éducation, en amplifiant et en faisant converger les mobilisations sectorielles autour de la question des services publics, notre bien commun face à la crise.

Dans l'éducation, le « Grenelle » est utilisé par le ministère pour montrer son attention à l'égard des personnels et de leurs rémunérations, alors que la réalité des politiques menées depuis le début du quinquennat le dément complètement. Les conditions de travail se sont fortement dégradées, la charge de travail a explosé sous le coup des réformes et des hausses
45 d'effectifs dans les classes. La FSU doit régulièrement alerter les personnels sur les enjeux des discussions sur les rémunérations comme sur les métiers, les informer précisément et régulièrement de ce qui en ressort, sans laisser au ministre le loisir de se prévaloir d'une quelconque amélioration. En effet les premières annonces faites par le ministre dans les médias, au mépris des règles du dialogue social sont une provocation. Si la revalorisation des rémunérations des débuts de carrière est

absolument indispensable, 70 % des personnels sont exclus de ces mesures. La prime d'équipement est nettement insuffisante et ne concerne pas l'ensemble des personnels. Pour la FSU, il est urgent de revaloriser l'ensemble de la fonction publique.

Dans un contexte de hausse démographique, les suppressions de postes dans le second degré, redéployées dans le premier degré, annoncent de nouvelles dégradations des conditions de travail dans les collèges, les LGT et les LP sans permettre une amélioration de celles des PE, les créations de postes étant totalement absorbées par les mesures de dédoublements en Education Prioritaire. La crise économique et sociale, aggravée par l'épidémie de COVID19, nécessiterait au contraire un plan d'urgence pour l'éducation. Dans les Bouches-du-Rhône, il est urgent de renforcer les services publics. La FSU redonnera au plan d'urgence unitaire pour les Bouches-du-Rhône la visibilité nécessaire pour servir de base à une journée d'action départementale sur les services publics au mois de décembre, sans exclure des appels à la grève au niveau départemental.

En outre la FSU continue d'apporter son soutien aux revendications et aux mobilisations sectorielles, notamment des personnels en première ligne dans la gestion de la crise : personnels de vie scolaire AED et AESH, infirmier.e.s, ATSEM, agents régionaux et départementaux des établissements scolaires, personnels des lycées ZEP et de l'éducation prioritaire, professeurs d'EPS dans le cadre de la semaine de l'EPS organisée par le SNEP, éducateurs de la PJJ.

Le travail de convergence de l'ensemble de ces mobilisations permettra d'élever le rapport de force en vue d'une journée de grève nationale unitaire en janvier.

Dans l'esprit d'unité qui est le nôtre et dans cette volonté d'agir avec l'ensemble des organisations, il est aussi indispensable de continuer à tisser les liens entre tous les acteurs présents à l'échelle locale. A ce jour, de multiples initiatives surgissent de façon sporadique notamment via les réseaux sociaux. Il nous appartient de prendre en compte ces modes de diffusions d'information et tout particulièrement en matière d'appel à la mobilisation, d'y assurer notre présence, tout en respectant le temps de la décision démocratique qui est indispensable.

Bien entendu, nombre d'entre nous sont présents au sein d'associations partenaires et y effectuent des actions bien souvent en conformité avec les orientations et les valeurs portées par notre fédération et nos syndicats nationaux. Le lien entre la Section départementale et les associations qui ont un engagement militant est fondamental.

Par ailleurs, la FSU13 poursuit un travail en commun avec les signataires de l'appel « plus jamais ça ! Préparons ensemble le jour d'après » dans un contexte local complexe. Une approche thématique se développe avec l'ouverture de la démarche aux acteurs locaux qui œuvrent dans le champ des transports, de la jeunesse, de l'habitat.

La FSU13 appelle à participer au rassemblement et à la manifestation du 21/11/2020, à 14H30 devant la mairie de Marseille, dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes

Retraites, PLFSS, protection sociale

Salariés et retraités sont les cibles privilégiées de l'exécutif. En transférant 136 milliards de dette Covid à la dette sociale (et non à celle de l'Etat), l'exécutif signe clairement son choix de démanteler la Sécurité Sociale. Le PLFSS en cours de vote poursuit la baisse du pouvoir d'achat des retraités. Il crée une 5^e branche consacrée à l'autonomie, soit le moyen d'introduire les assurances privées et de briser le principe de solidarité entre retraités, handicapés et les autres citoyens. Sur le dossier retraite, le sénat a osé voter l'allongement de la durée de cotisation et porte l'âge légal de départ à 63 ans en 2025 ! La FSU interpellera les députés pour mettre échec cette disposition lors du retour à l'assemblée nationale.

Défense des libertés publiques

Depuis le début du quinquennat le gouvernement poursuit une dérive autoritaire qui transparaît dans la gestion de la crise comme dans le maintien de l'ordre. Elle est sensible à de nombreux niveaux touchant à la fonction publique. Après la Loi Blanquer, les dispositions incluses dans la LPR, les propos scandaleux de membres du gouvernement portant atteinte aux libertés académiques au sein de l'université en sont de nouveaux symptômes de même que la volonté d'adopter à toute force le code pénal des mineurs à rebours de la protection de l'enfance. La FSU doit continuer d'exercer sa vigilance et de dénoncer, avec ses partenaires, les atteintes aux libertés publiques.

La situation sanitaire nécessite effectivement que des décisions exceptionnelles soient prises. Cependant le resserrement autour de l'exécutif, notamment avec le conseil de défense, et la volonté d'imposer au parlement des décisions qui ne sont pas suffisamment débattues sont des manquements à la démocratie, et contribuent au discrédit de la parole publique, pourtant fortement nuisible dans un contexte de crise. Au contraire, l'association de l'ensemble des corps intermédiaires, inexistante dans la gestion de la crise, contribuerait à son efficacité et à l'acceptation responsable des mesures.

La généralisation de la surveillance de masse portée par le projet de loi de sécurité globale est inacceptable. De même, l'interdiction de la diffusion d'images permettant d'identifier les forces de police est de nature à accroître le sentiment d'impunité et les risques de violence policière. A l'opposé, la FSU porte l'exigence d'une police démocratique formée à la lutte contre les discriminations et une doctrine du maintien de l'ordre respectueuse des libertés publiques. Une telle police n'aurait rien à cacher.

Laïcité

L'assassinat de Samuel Paty a donné lieu à des discours d'une grande violence qui ne sont pas venus seulement de l'extrême droite. Le thème de la laïcité, tout comme la République, ont à nouveau été instrumentalisés pour accroître les fractures au sein d'une société dont la cohésion est régulièrement mise à mal par le terrorisme islamiste. Le gouvernement, a tenu des propos sur l'université et sur certaines organisations syndicales et politiques inacceptables. L'hommage attendu par la communauté éducative a été sabordé au dernier moment par le ministre, et ce n'est que par la ténacité des équipes militantes, relayées par les syndicats de la FSU au niveau des rectorats et des DSDEN, qu'il a pu se tenir de manière digne dans de nombreux endroits.

Les débats sur la laïcité sont aujourd'hui des ferment de division au sein de la gauche alors que les discours de l'extrême droite et de la droite se rapprochent et se structurent, agrémentant aussi d'autres forces. Au sein de la FSU, le débat et le travail en commun ont toujours permis de maintenir l'unité, malgré des sensibilités différentes des militants et des échanges parfois tendus. La peur de la division ne doit pas aujourd'hui faire taire ces discussions. Au contraire, nous devons continuer à débattre ensemble, à réaffirmer que ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous divise, afin de porter une conception de la laïcité et de la république porteuse d'espoir, de justice, de cohésion, ce qu'elle ne devrait jamais cesser d'être.